

Émission de l'obligation verte inaugurale double-tranche de référence d'Île-de-France Mobilités à 10 ans et 20 ans d'un montant de 1 milliard d'euros

Île-de-France Mobilités, noté Aa2 (Moody's), a émis aujourd'hui avec succès son obligation verte inaugurale double-tranche via son nouveau Cadre Général des Obligations Vertes (« *Green Bond Framework* ») d'un montant de 1 milliard d'euros et d'échéance mai 2031 et mai 2041, offrant un taux de rendement de 0.405% et 0.952% respectivement. Cette nouvelle émission de référence a été conclue avec une marge de crédit de 25 points de base au-dessus de la courbe de référence OAT pour l'obligation à 10 ans et de 26 points de base pour l'obligation à 20 ans, dans un contexte de marché volatil. Les Green co-Structuring Advisors sont Crédit Agricole CIB et HSBC, et les chefs de file de la transaction sont Crédit Agricole CIB, HSBC, Natixis et Société Générale. Île-de-France Mobilités a reçu un soutien massif de la part des investisseurs, avec un livre d'ordres final de plus de 2 milliards d'euros d'intérêts. Poursuivant sa stratégie, Île-de-France Mobilités a réussi à capter de nouveaux investisseurs fortement engagés dans la lutte contre le changement climatique.

Cette opération est la première réalisée par Île-de-France Mobilités sous son nouveau cadre d'émissions vertes, aligné à la taxonomie européenne des activités durables (« EU Taxonomy »). En effet, Île-de-France Mobilités est un des premiers émetteurs dans le secteur à s'être engagé dans la voie de l'alignement à ce standard européen dont le premier acte délégué a été adopté en avril 2021. Le produit de l'obligation sera entièrement utilisé pour financer des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements de passagers. Les projets serviront à proposer des solutions de transports publics et collectifs aux Franciliens. En tant qu'autorité organisatrice du développement du service de transports publics en Île-de-France, Île-de-France Mobilités joue un rôle clé dans la transition écologique et énergétique des transports. Île-de-France Mobilités a ainsi engagé un programme ambitieux de renouvellement de son matériel roulant, avec notamment l'objectif de 100% de bus et cars propres d'ici 2030.

En France, le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (31% en 2019). La transition énergétique est un enjeu majeur pour Île-de-France Mobilités, qui s'est toujours engagé dans la promotion des transports bas carbone. Le Cadre des obligations vertes d'Île-de-France Mobilités est dédié à l'accessibilité et à la promotion d'un transport bas carbone et durable. Il met en avant la stratégie et les initiatives RSE d'Île-de-France Mobilités qui contribuent à l'atténuation du changement climatique.

POINTS CLES DU GREEN BOND FRAMEWORK D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES :

Le *Green Bond Framework* d'Île-de-France Mobilités a été préparé conformément aux principes des obligations vertes (GBP) 2018 de l'ICMA ainsi qu'aux exigences de publication de la norme européenne sur les obligations vertes (« EU Green Bond Standard »). Les projets éligibles verts contribuent à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique de l'UE et les critères d'éligibilité sont conformes aux Technical Screening Criteria de l'acte délégué de la EU Taxonomy, qui a été publié en avril 2021. Les principes Do No Significant Harm (DNSH) sont appliqués aux projets sélectionnés et les garanties sociales minimales sont prises en considération.

Le *Green Bond Framework* a obtenu une *Second Party Opinion* de la part de Cicero, confirmant ainsi son alignement avec les *Green Bond Principles* de l'ICMA en 2018. Cicero a récompensé Île-de-France Mobilités d'une notation « *Dark Green* », soit le plus haut niveau de son échelle de notation.

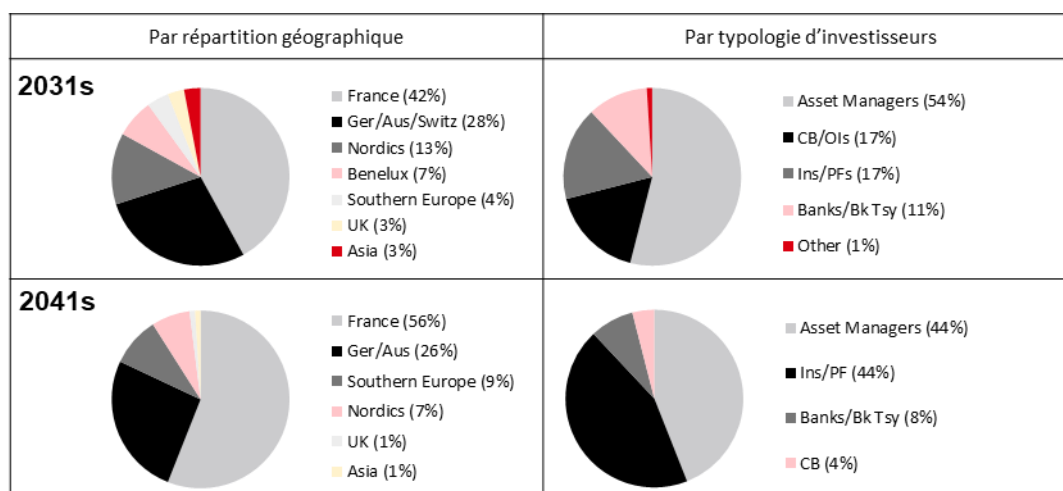
Chaque année, Île-de-France Mobilités publiera sur ses émissions d'obligations vertes un rapport d'allocation, fournissant les informations sur les projets verts éligibles (notamment la répartition des fonds

alloués), ainsi qu'un rapport d'impact, détaillant les indicateurs d'impacts des « Projets éligibles » (notamment en termes d'estimation d'émission de gaz à effet de serre évitées).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Le 17 mai 2021, Ile-de-France Mobilités a mandaté Crédit Agricole CIB et HSBC comme co-Structuring Advisors et Crédit Agricole CIB, HSBC, Natixis et Société Générale comme chefs de file pour arranger une série d'appels investisseurs entre le 19 et 21 mai pour présenter son nouveau *Green Bond Framework*, annonçant qu'une émission verte inaugurale double tranche à 10 ans et 20 ans ferait suite, sous réserve de conditions de marché favorables.
- Suite aux retours positifs des investisseurs, le 25 mai à 08:55 CET, Ile-de-France Mobilités a annoncé formellement le mandat pour leur émission verte inaugurale double-tranche d'EUR 500m 'no-grow' à 10 ans d'échéance mai 2031 et EUR500m 'no-grow' à 20 ans d'échéance mai 2041, en ouvrant le livre d'ordres avec une marge indicative (« Guidance ») de 29 points de base area au-dessus de l'OAT pour les deux tranches.
- La demande investisseurs a continué de croître dans la matinée et le livre d'ordres a atteint EUR875m (excluant les intérêts des Chefs de file) de demande sur le 10 ans et EUR850m (excluant les intérêts des Chefs de file) de demande sur le 20 ans à 11:00 CET, permettant de resserrer la marge indicative à d'OAT+27bps area sur les deux tranches.
- Une heure après, vers 12:00 CET, la demande combinée des investisseurs a atteint plus de 2 milliards d'euros (excluant les intérêts des Chefs de file), permettant de fixer le final spread à OAT+25bps pour la tranche de 10 ans et à OAT+26bps pour celle de 20 ans.
- Le livre d'ordres a fermé à 12:30 CET et les allocations ont été dévoilées vers 15:25 CET. La tranche de 10 ans a été pricée à 16:16 CET à OAT+25bps avec un rendement reoffer de 0.405%, et la tranche de 20 ans à 16:14 CET à OAT+26bps avec un rendement reoffer de 0.952%.
- Plus de 100 investisseurs uniques participant à la transaction et le placement extrêmement diversifié de la transaction, est un véritable témoignage de la large base d'investisseurs soutenant Ile-de-France Mobilités et ses missions.
- La distribution géographique met en évidence une grande diversité d'investisseurs venant principalement de France (42% et 56% respectivement), d'Allemagne/Autriche/Suisse (28% et 26% respectivement), des pays Nordiques (13% et 7% respectivement) et du Sud de l'Europe (4% et 9% respectivement). Par type d'investisseurs, les gérants d'actifs sont principalement représentés (54% et 44% respectivement), suivi par les assurances et fonds de pension (17% et 44% respectivement), les banques/trésoreries (11% et 8% respectivement) et les banques centrales et institutions officielles (17% et 4% respectivement).

DISTRIBUTION



TERMES PRINCIPAUX DE L'OBLIGATION VERTE DOUBLE-TRANCHE A 10 ANS ET 20 ANS

Emetteur	Ile-de-France Mobilités	
Notation de l'émetteur	Aa2 (Moody's)	
Format	RegS	
Date de lancement	25/05/2021	
Date de règlement	28/05/2021	
Montant de l'émission	500 millions euros	500 millions euros
Echéance	28/05/2031	28/05/2041
Coupon	0.400%	0.950%
Marge Re-Offer	OAT+25bps	OAT+26bps
Rendement Re-Offer	0.405%	0.952%
ISIN	FR0014003OC5	FR0014003OB7
Bourse	Euronext Paris	
Chefs de fils	Crédit Agricole CIB, HSBC, Natixis et Société Générale	

Contacts presse :

Île-de-France Mobilités

Sébastien Mabile : sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr – 06 15 39 21 58

Amelie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 07 60 10 95 05